



Suivi de la biodiversité en RD Congo : comment le rendre efficace et pertinent pour la gestion et décision

Message clé

La République Démocratique du Congo (RDC) abrite la deuxième plus grande forêt tropicale du monde et est connue pour sa biodiversité foisonnante. Le pays souffre des crises politiques et de santé publique épisodiques, ainsi que des conflits armés et il voit sa riche biodiversité souffrir de dégradations dues à l'homme.

Le pays n'a pas encore mis en place un système de suivi efficace de la biodiversité, ni un ensemble d'indicateurs à cet effet. Il est donc difficile de dresser un tableau précis de la biodiversité et de ses tendances.

Analyse

En 2017 et 2020, une centaine de scientifiques et décideurs se sont réunis lors d'ateliers pour mettre en avant les défis à relever afin de proposer des solutions concrètes pour favoriser un suivi de la biodiversité efficace et pertinent pour la gestion et la prise de décision.

Manque de systèmes de suivi de la biodiversité efficace sur le long terme

Difficulté d'obtenir des données scientifiques fiables

- Manque de moyens financiers
- Conditions de terrain difficiles
- Manque de capacités techniques et scientifiques

Mauvaise organisation de la recherche

- Manque de collaboration parmi les scientifiques

Faible valorisation des données existantes

- Données pas disponibles en ligne
- Accès difficile aux données internationales
- Méconnaissance de ces données

Barrières techniques

- Connaissance limitée de l'anglais
- Faible accès à Internet

Scientifiques

Données
↓
Bases de données
↓
Indicateurs
↓
Tendances

← Exprimer les besoins

Décideurs politiques

Rapporter sur les stratégies et plans biodiversité (niveau national ou local)
Adapter les politiques / législations / plans

Communiquer

Source: CEBioS

Pour suivre l'état de la biodiversité et proposer des solutions appropriées, un lien fort doit être établi entre les données scientifiques collectées et la formulation de politiques de biodiversité.

Manque de communication entre les scientifiques et les décideurs

Manque de contact et de collaboration étroite entre les chercheurs et les décideurs

Manque et connaissance insuffisante des canaux de communication et des plateformes d'échange

Manque de moyens (de communication et financiers) aux chercheurs pour atteindre les décideurs

Manque de recherches pertinentes pour les politiques

- Pas de politique nationale de recherche claire
- Manque de vision politique et scientifique
- Recherche non orientée vers la résolution de problème réel

Echange insuffisant d'informations

Recommandations

Pour les chercheurs

Renforcer les liens entre les universités et les institutions de recherche



- o **Inventorier** au niveau national les institutions, unités de recherche, spécialistes et thèmes de recherche pour trouver des synergies ;
- o Promouvoir les **échanges et collaborations**, comme des publications ou des consortiums de recherche thématiques communs ;
- o Développer des **unités de recherche** avec des plans d'action de recherche clairs à long terme, pour accroître la visibilité et la cohérence de la recherche.

Partager les connaissances, les données, et créer des réseaux

- o Créer un **réseau de scientifiques** pour faire valoir et canaliser l'information vers les décideurs ;
- o Participer à des **réunions scientifiques** comme des ateliers, conférences,...
- o Inviter des enseignants et chercheurs d'autres institutions comme **conférenciers** dans d'autres universités pour partager les résultats de leurs recherches ;
- o Créer des **revues** pour la diffusion de l'information scientifique ;
- o Mettre en place des systèmes d'organisation et d'archivage des **données existantes**, et des bases de données standardisées entre les institutions travaillant sur des thèmes similaires.



Impliquer les décideurs et administrations



- o Formuler les **priorités de recherche** en s'alignant sur les politiques nationales et provinciales, qui doivent être bien connues ;
- o Développer des **compétences en matière de plaidoyer** et un **langage de communication adapté** pour délivrer des messages clairs et convaincants pour chaque public cible ;
- o Elaborer des **messages clefs et recommandations concrètes** dans les rapports annuels des laboratoires de recherche ainsi que dans des **notes politiques**, rapides à comprendre ;
- o Solliciter des **auditions** pour des séminaires à l'assemblée nationale ou provinciale ;
- o **Organiser** des journées de la biodiversité, conférences nationales et internationales, séminaires ciblés, débats scientifiques, cours d'été, ateliers de formation.

Impliquer la société civile

- o Créer une **synergie forte avec la société civile environnementale** afin de concevoir des programmes de recherche pertinents, de renforcer le lobbying ;
- o Alerter la société sur les **menaces qui pèsent sur la biodiversité** en se basant sur des preuves scientifiques, et en produisant des **indicateurs** qui démontrent les tendances ;
- o Proposer des **solutions concrètes** aux problèmes de société sous forme d'alternatives, de stratégies et d'actions possibles.



Pour les décideurs

Financer la politique de recherche

- o Elaborer une **politique de recherche ambitieuse** et établir des structures bien équipées et formées pour la surveillance de la biodiversité ;
- o Définir des **priorités de conservation** et orienter les donateurs vers des thèmes alignés sur ces priorités.



Mettre en place des formations



- o Promouvoir **l'éducation à l'environnement** à tous les niveaux ;
- o Former les **responsables de la conservation**.

Faciliter la gestion et l'accès aux données nationales

- o **Valoriser** les données produites par les chercheurs ;
- o Mettre en place un système de **bases de données nationales** et faciliter l'accès aux données des **archives publiques** ;
- o Mettre à profit des sites web tels que le **mécanisme d'échange d'informations** de la Convention sur la diversité biologique* (CHM) comme **plateforme de partage** des données et rapports.



Mettre en œuvre des décisions politiques fortes pour la protection et la gestion de la biodiversité

- o Adapter les lois et règlements concernant **l'utilisation des ressources naturelles**, et assurer leur mise en œuvre ;
- o Lutter contre la **corruption** ;
- o Assurer la **sécurité des chercheurs** sur le terrain ;
- o **Décentraliser** la gestion de la biodiversité au niveau des entités locales ;
- o Combler le **fossé entre les niveaux** local, national et international ;
- o Intégrer les chercheurs congolais et leurs données dans le **programme de surveillance de la biodiversité** de l'État.



*<http://www.archives.biodiv.be/rdcongo>

Echanges entre science et politique

Intensifier les relations entre chercheurs et décideurs



- o Réaliser un **inventaire des relations** recherche-administration pour favoriser les synergies ;
- o Intensifier **l'échange de données** entre scientifiques et les agents des administrations collectant des données similaires et les organiser dans des bases de données communes harmonisées ;
- o Concevoir des **projets de recherche communs** réunissant à la fois des scientifiques et des décideurs politiques ;
- o Les **décideurs** devraient **remonter les informations des chercheurs au niveau du parlement**, inviter les scientifiques à des réunions de l'administration et à l'assemblée, intégrer les messages dans les discussions politiques ;
- o Les **chercheurs** doivent créer un **rapprochement avec les décideurs** (commissions environnementales, communication adaptée, approcher les personnes clés sur une base régulière, demander des auditions à l'assemblée provinciale et nationale).

Etablir des lieux qui promeuvent les échanges

- o Créer des **points focaux sur la biodiversité** dans chaque université/province pour combler le fossé entre les chercheurs, la société civile et les décideurs ;
- o Promouvoir un **centre de référence pour la recherche, la formation et l'information sur la biodiversité**, tel que le 'Centre de surveillance de la biodiversité' (Kisangani), pour centraliser et faciliter le partage de connaissances et données, et comme pont vers les décideurs.



Les efforts doivent être entrepris des deux côtés, et non unilatéralement.

Le contenu de ce document a été créé lors de deux ateliers organisés par CEBioS, rassemblant une centaine de participants de CRSN-Lwiro, CRH-Uvira, ISP-Bukavu, UOB, UCB, UEA, ISDR-Bukavu, UNIKIN, ISDR-Uvira, UNIGOM, Université La Sapiencia de Goma, Université Shaloom de Bunia, Université de Graben, UNIKIS, ISEA-Bengamisa, UOM, ISP-Mbandaka, CSB-Kisangani, ERAIFT, Université Lualaba, IFA-Yangambi, Université Kikwit, MEDD et DDD, CPE de Sud-Kivu, Nord-Kivu et Tshopo, ICCN, ASPADA, RIKOLTO, SOCEARUCO, CBCS, NODRI, Vie Sauvage et SCRID-AGRI. Avec contributions de UAC-Benin, OBPE-Burundi, CEIBA-Benin, UNIBU-Burundi.

Icônes : Freepik

Photos : Hilde Keunen, Luc Janssens de Bisthoven

Mise en page : Lucie Ongena, CEBioS, 2021

Ces ateliers ont été organisés dans le cadre de l'approche MRV (Mesurer, rapporter, vérifier) du programme CEBioS pour renforcer le suivi de la biodiversité et le rapportage national des pays partenaires de la Belgique.

CEBioS : 'Capacities for Biodiversity and sustainable development', programme basé à l'Institut des Sciences naturelles de Belgique (IRSNB)
<https://cebios.naturalsciences.be>

Contact :

Pascal Masilya, ISP Bukavu (pascalmasilya@yahoo.fr)
Prince Kaleme, CRSN-Lwiro (pkaleme@gmail.com)
Anne-Julie Rochette, CEBioS (ajrochette@naturalsciences.be)
Hilde Keunen, CEBioS (hkeunen@naturalsciences.be)

CEBioS



Belgium
partner in development